

Première implémentation de la norme franco-allemande de facture électronique Factur-X dans un ERP

Les bénéfices de l'utilisation de factures électroniques ne sont plus à prouver : gain de temps en évitant une re-saisie manuelle des factures fournisseur par le service comptable de l'entreprise, réduction des délais de traitement et par conséquent des délais de paiement, etc... L'Etat français avait montré l'exemple avec le lancement de la plateforme de facturation électronique [Chorus](#) en Septembre 2016 et l'établissement d'un [calendrier](#) ambitieux qui oblige ses fournisseurs à envoyer leurs factures sous forme électronique via Chorus à partir du 1er Janvier 2017 pour les grandes entreprises, du 1er Janvier 2018 pour les ETI, du 1er Janvier 2019 pour les PME et du 1er Janvier 2020 pour les micro-entreprises.

Mais, devant la multiplicité des standards de factures électroniques, il manquait encore la publication d'une norme de référence pour la France. Le Forum National de la Facturation Électronique ([FNFE-MPE](#)) et son équivalent allemand le [FeRD](#) (Forum elektronische Rechnung Deutschland) ont travaillé étroitement sur une nouvelle norme dénommée "Factur-X". Les [spécifications](#) de cette nouvelle norme ont été publiées le 9 juillet 2017 sur le site du FNFE-MPE. Cette norme est une évolution de la norme allemande ZUGFeRD dont la première version avait été publiée en Juin 2014.

La norme Factur-X utilise l'un des deux grands standards XML de description de facture : la syntaxe UNCEFACT aussi appelée CrossIndustryInvoice. Mais elle va plus loin : elle prévoit que le fichier XML qui permet une description précise et structurée de la facture soit embarqué à l'intérieur du fichier PDF de la facture. En effet, la norme PDF/A-3 permet d'insérer des fichiers à l'intérieur d'un document PDF, à l'image d'une pièce jointe à l'intérieur d'un e-mail. Ainsi, une facture au format Factur-X est en réalité une facture PDF classique à l'intérieur de laquelle se trouve un fichier XML décrivant ladite facture sous forme structurée en respectant la syntaxe UNCEFACT et la norme sémantique européenne EN 16931.

Avec une facture PDF à la norme Factur-X :

- le fournisseur envoie à son client le fichier PDF de la facture comme il le fait habituellement,
- si le client est doté d'un logiciel de comptabilité moderne supportant la norme Factur-X, il pourra simplement importer la facture PDF dans son logiciel comptable et elle sera lue automatiquement grâce au fichier XML embarqué dans la facture PDF,
- si le client n'est pas encore doté d'un logiciel comptable supportant la norme Factur-X, il pourra traiter la facture comme n'importe quelle facture PDF classique.

[Akretion](#) annonce aujourd'hui la publication en logiciel libre de [modules](#) pour l'ERP Open Source [Odoo](#) permettant la génération de factures au format Factur-X. Odoo est le leader des ERP Open Source ; il est développé sous licence LGPL par la société Odoo S.A. et une communauté très active de développeurs rassemblés au sein de l'[Odoo Community Association](#). Alexis de Lattre, co-fondateur d'Akretion et développeur des modules Factur-X pour Odoo déclare :

"D'après nos recherches, Odoo est le premier ERP à supporter officiellement la norme Factur-X, 3 semaines seulement après la publication des spécifications de cette nouvelle norme. C'est une grande fierté pour Akretion et pour toute la communauté Open Source qui travaille sur Odoo. Nous avons conscience de participer à un moment historique avec la naissance de la norme Factur-X et sa toute première implémentation pour générer des factures à ce format depuis un logiciel comptable."

Ce nouveau module est déjà utilisé en production par un des clients d'Akretion, la société [Mooncard](#), une Fintech qui révolutionne les paiements d'entreprise en proposant une carte de paiement intelligente. Les factures de Mooncard de juillet 2017 ont été générées par Odoo à la norme Factur-X. Tristan Leteurtre, co-fondateur de Mooncard déclare : *“Nous sommes très certainement la première société française à avoir émis des factures électroniques au format Factur-X à grande échelle. Notre carte de paiement pour les notes de frais permet à nos clients de gagner du temps en évitant une re-saisie manuelle des notes de frais dans la comptabilité ; il était donc logique que nous soyons également pionnier sur les factures électroniques, qui vont aussi permettre un gain de temps considérable aux services comptables des entreprises. Nous voulons ainsi montrer l'exemple et accélérer l'adoption de la norme Factur-X.”*

Informations techniques

Les modules permettant la génération de factures au format Factur-X sont disponibles pour Odoo version 10 sur Github sous licence AGPL :

- module account_invoice_factur-x : <https://github.com/OCA/edi/pull/22/files>
- module l10n_fr_account_invoice_factur-x : <https://github.com/OCA/l10n-france/pull/110/files>

Ces modules permettent la génération de factures au format Factur-X, profil “Comfort”, aussi appelé profil EN 16931.

A propos d'Akretion

[Akretion](#) est un intégrateur de l'ERP Open Source Odoo. La société, basée au Brésil et en France, est très active dans le développement de modules libres pour Odoo au sein de l'[Odoo Community Association](#) (OCA). Akretion a été pionnier sur le support des factures électroniques dans Odoo avec l'implémentation des normes ZUGFeRD, UBL et des factures électroniques pour Chorus. Akretion propose ses services d'intégration, de développement logiciel, de formation et d'hébergement sur Odoo.

Contact Presse

- Alexis de Lattre (Akretion) - Mail: alexis.delattre@akretion.com - Tél : +33 6 99 08 92 45